



Municipalité des Cèdres

AVIS PUBLIC CHANGEMENT DU LIEU POUR LA TENUE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2024 À 19H30

Aux personnes et organismes intéressés :

AVIS EST DONNÉ, par les présentes, par la soussignée, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Cèdres, que le lieu de la séance ordinaire du Conseil municipal du 11 juin 2024 prévu à la salle des Délibérations de l'Hôtel de ville **est modifié** pour être tenu à la salle des Bâtisseurs du Pavillon récréatif des bénévoles, sise au 145, rue Valade à Les Cèdres.

DONNÉ à Les Cèdres, ce 11^e jour du mois de juin 2024.

Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Cèdres, certifie par les présentes, que j'ai affiché le présent avis public concernant le changement de lieu de la séance ordinaire du Conseil municipal du 11 juin 2024 aux deux endroits désignés par le Conseil et sur le site internet de la Municipalité en date du 11 juin 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11^e jour du mois de juin 2024.

Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe

1060, chemin du Fleuve
Les Cèdres (Québec) J7T 1A1

www.ville.lescedres.qc.ca